



**Mairie de La Rivière- Drugeon**

## COMPTE-RENDU

### du CONSEIL MUNICIPAL

du 05 Avril 2013

Sur convocation du 29 Mars 2013

***Etaient absentes Mme Marjorie PARRIAUX***

**Secrétaire de Séance : Mme BOURDIN Carine**

#### **I) Approbation du compte rendu précédent.**

Le précédent compte rendu est adopté à l'unanimité.

#### **II) Urbanisme**

##### Permis de construire

- GRILLON Robert pour la construction de 3 garages et l'aménagement d'un appartement

##### Déclaration préalable

- BOBILLIER CHAUMONT pour la construction d'un abri ouvert
- BOURDIN Michelle pour le remplacement d'une fenêtre et d'une porte fenêtre en bois par du PVC.

#### **III) Approbation des comptes de gestion et comptes administratifs 2012**

Les membres du conseil approuvent les comptes administratifs 2012 et constatent la concordance avec les comptes de gestion.

#### **IV) Vote des budgets primitifs 2013**

Les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité des membres présents les budgets proposés :

Cimetière : Investissement Recettes 8 945 euros  
Investissement Dépenses 8 945 euros

Lotissement du groseillier : Fonctionnement Recettes 81 408 euros  
Fonctionnement Dépenses 81 408 euros

Assainissement : Fonctionnement Recettes 105 276 euros  
Fonctionnement Dépenses 105 276 euros

Investissement Recettes 63 073 euros  
Investissement Dépenses 63 073 euros

Commune : Fonctionnement Recettes 789 715 euros  
Fonctionnement Dépenses 789 715 euros

Investissement Recettes 398 689 euros  
Investissement Dépenses 398 689 euros

## **V) Vote du prix de l'assainissement**

Le conseil décide de ne pas augmenter la redevance assainissement : le tarif reste fixé à 1,70 € / m<sup>3</sup> d'eau consommé.

## **VI) Vote des 3 taxes**

Le conseil décide de ne pas augmenter les taux d'impôts locaux pour 2013.

Les taux votés sont donc :

- Taxe d'habitation 15,83 %
- Taxe foncier bâti 12,55 %
- Taxe foncier non bâti 19,36 %

## **VII) Vote des subventions annuelles**

Le conseil reconduit les subventions comme en 2012, pour un montant total de 7 000 €.

A noter que les deux principales subventions sont allouées à l'association culturelle (2000 €) et à l'association Drugeon Sports (3600 €).

## **VIII) Autres délibérations**

- CFD – Pacte financier fiscal : adopté à l'unanimité tel que présenté.
- CFD – Nombre de délégués communautaires fixés à 27 à compter de 2014 dont 3 pour la commune de La Rivière Drugeon, un de moins que précédemment. Le conseil valide cette modification.

## **IX) Déneigement**

Demande de Saget Florian pour augmenter le prix du passage de déneigement : Le conseil donne son accord pour une augmentation de 5 € par passage soit 85 €/passage.

## **X) Questions et Informations diverses**

- Demande de l'Association Le Foyer pour l'organisation de la fête des escargots sur le terrain de foot et pour l'organisation du bal le 13 avril 2013. Le conseil valide ces deux demandes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 15.

**Le Maire,  
Christian VALLET**